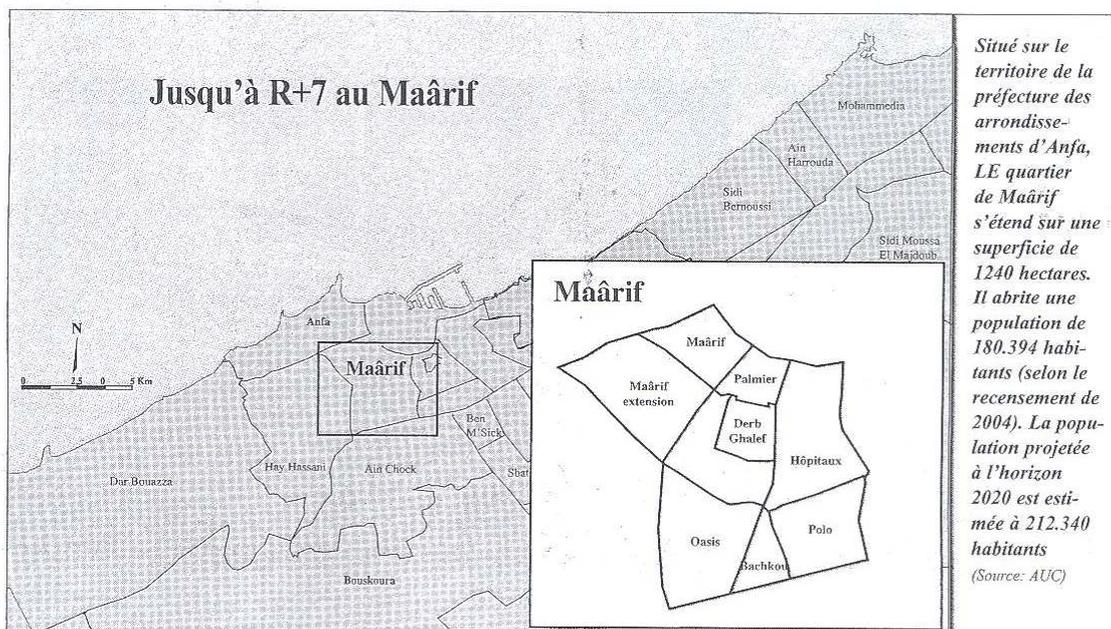


# Vingt plans d'aménagement adoptés

- Sur un total de 34 documents
- Plusieurs homologations attendues dès janvier 2015
- Le détail du schéma du Maârif

L'HOMOLOGATION des plans d'aménagement du Grand-Casablanca avance. Sur les 34 documents d'urbanisme, 20 sont aujourd'hui approuvés. Ils ont franchis toutes les étapes avant publication au Bulletin officiel. Sur les 14 plans d'aménagement (PA) restants, 6 sont aujourd'hui opposables, à l'issue de la période d'enquête publique (1 mois). Il s'agit notamment des PA de Hay Mohammedi, Ain Harrouda, Tit Mellil, Sidi Moumen, Bouskoura et Ouled Saleh. « Ils seront les prochains sur la liste des homologations », assure-t-on auprès de l'Agence urbaine de Casablanca.



Situé sur le territoire de la préfecture des arrondissements d'Anfa, LE quartier de Maârif s'étend sur une superficie de 1240 hectares. Il abrite une population de 180.394 habitants (selon le recensement de 2004). La population projetée à l'horizon 2020 est estimée à 212.340 habitants (Source: AUC)

Les PA des zones de Anfa, Sidi Belyout, Méchouar, Médiouna, Sidi Hajjaj, Mejjatia, Chellalate et Nouaceur suivront dans le circuit des homologations. « A partir de janvier 2015, plusieurs PA seront publiés au BO après homologation », annonce un cadre à l'AUC.

## Un secteur mixte

Parmi les PA homologués récemment, figure celui de Maârif. Il s'agit d'une zone fortement urbanisée, où les possibilités d'extension et d'urbanisation sont très limitées, à l'exception de quelques terrains nus ou constructions en friche. Plusieurs secteurs composent ce quartier : Maârif, Maârif Extension, Palmier, Derb Ghalef, Quartier des Hôpitaux, Plateau extension, L'Oasis, Bachkou ou encore Polo. Vu l'exiguïté des terrains disponibles, c'est l'option d'extension à la verticale qui a été retenue. Le Maârif, un secteur mixte qui abrite à la fois bureaux, commerces et logements, ne connaîtra pas de grands changements, si ce n'est l'intégration de projets présentant une grande mixité, avec une hauteur maximale de 20 m. En revanche, plusieurs modifications sont adoptées pour Maârif Extension. En effet, la zone villas, située entre rue Ibnou Jaber et boulevard Ibn Sina sera transformée en R+5 et une partie le long de Boulevard Bir Anzarane passera en R+7. Un front bâti de R+7 est également prévu sur boulevard Yacoub El Mansour, alors que l'axe commercial sur le boulevard Gandhi sera renforcé.

Au niveau du quartier Palmier, une densification autour du carrefour Zerktouni/Abdelmoumen est prévue pour assurer la verti-

calité. La zone autour du Boulevard 9 Avril passera, elle, en R+4. Quant à Derb Ghalef, où l'habitat non réglementaire domine, il est voué à une évolution importante. « L'ancien zonage de Derb Ghalef ne permettait de restructurer le quartier. Aujourd'hui, le nouveau zonage le permet », précise-t-on auprès de l'AUC. Ainsi, l'ancien Derb Ghalef passera en zones R+2 et R+3. La zone abritant le marché informel de Derb Ghalef sera consacrée au commerce. Un espace vert et un parking sont également aménagés dans cette zone.

Située au Quartier des hôpitaux, la zone de Boulevard Anoual, qui recevra la 2e ligne de tramway, sera mixte (habitation, activités commerciales et bureaux). Elle va muter en R+5 au nord et au sud du Boulevard. Quant à la zone d'habitat individuel comprise entre les boulevards Abdelmoumen, les Pleiades, les chemins de fer et Andromède... elle passera à R+3. Du côté de l'Oasis, où les villas sont majoritaires, les modifications concerneront notamment un front bâti R+5 le long de la route Al Jamia pour permettre la valorisation de cet axe. La zone située le long du boulevard Abderrahim Bouabid passera en R+3, avec l'autorisation de commerces, services et équipements en rez-de-chaussée des constructions le long du boulevard. De même, il est prévu de renforcer la centralité autour de la gare L'Oasis et la création d'un parking en face de cette dernière. Sur l'avenue Taddart un front bâti de R+5 sera intégré pour harmoniser l'ensemble des habitations autour de l'avenue. □

Aziza ELAFFAS